

# Movify élargit le cercle des “salariés-actionnaires” et se lance dans une stratégie de fusion-acquisition

■ Le fondateur de la scale-up bruxelloise Movify va de l'avant. En interne comme en externe.

Louis Cornet, fondateur et CEO de la scale-up bruxelloise Movify, a tenu sa promesse. Voici un peu plus d'un an, il avait ouvert le capital de l'entreprise, dont il était l'unique actionnaire depuis sa création en 2013, à trois de ses managers. “*Mon rêve, nous avait-il expliqué à l'époque, est d'agrandir le cercle de manière beaucoup plus large. D'ici un an ou deux, soit nous irons plus loin dans cette ouverture de l'actionnariat, soit nous pivoterons afin d'améliorer le modèle.*”

Manifestement, l'expérience est concluante. “*La dynamique est excellente, dit Louis Cornet. Les trois premiers managers qui sont devenus actionnaires regardent davantage l'intérêt de la société qu'auparavant. J'ai donc décidé de réitérer l'expérience.*” Movify, société spécialisée dans la conception et le développement d'applications mobiles pour les entreprises, vient ainsi d'accueillir deux nouveaux employés au sein de l'actionnariat (Isabelle Bamber et Xavier Roggen).

## Un actionnariat plus inclusif

“*Avec la première itération, j'avais ouvert les portes de l'actionnariat au management de l'entreprise,*” enchaîne Louis



Louis Cornet, deuxième en partant de la gauche, avec ses cinq “salariés-actionnaires”.

Cornet. *Je me demandais quel serait le meilleur moyen d'élargir ce cercle à une*

*audience plus large.”* L'entrepreneur, très soucieux du bien-être et de l'implication de ses employés (une septantaine, actuellement), est parti d'un constat tiré de sa propre expérience: l'appétit des collaborateurs de Movify pour l'intrapreneuriat et la

volonté d'aller de l'avant dans leur carrière. De ce constat, il a construit un “Movify Growth Mo-

del”, à savoir un cadre destiné à toutes celles et ceux désirant progresser en tant que leaders dans leur domaine d'expertise.

**“L'actionnariat réunit désormais tant des managers que des designers autour de la table.”**

**Louis Cornet**

Fondateur et CEO de Movify

*dans ce ‘Growth Model’ en permettant à tous les employés ayant un rôle de ‘Lead’ ou ‘Head Of’ d'accéder à l'actionnariat de l'entreprise.”*

Outre l'avantage d'impliquer plus d'employés dans l'actionnariat de l'entreprise, ce modèle permet aussi de ne pas limiter

l'accès au capital aux seuls managers (business). “*L'actionnariat de Movify devient plus inclusif et réunit désormais tant des managers que des designers autour de la table. Rassembler des perspectives business et d'experts nous permettra, à l'avenir, de mieux cerner les réalités de notre secteur*”, assure Louis Cornet, lequel entend bien poursuivre dans la même voie à l'avenir.

Il est à noter que l'entrée de nouveaux employés dans le capital de Movify n'a pas d'impact sur ceux qui y sont déjà présents. Autrement dit, leur part dans l'actionnariat ne bouge pas. “*Je suis le seul à être dilué quand le cercle des actionnaires s'élargit*”, explique Louis Cornet.

## Une première acquisition en 2023?

Pour le reste, Movify a connu une excellente année 2021. Pour l'exercice 2022, le CEO prévoit une croissance de l'activité de l'ordre de 20%. “*Notre carnet de commandes est rempli. Notre principal challenge réside surtout dans la capacité à attirer et à garder de nouveaux talents.*”

Louis Cornet dit encore avoir étudié, ces derniers mois, deux dossiers de fusion-acquisition (un au Luxembourg, un autre en Flandre). “*Nous y avons finalement renoncé,*” ajoute-t-il. *Mais la croissance externe fait désormais partie de notre stratégie. Nous aimerions d'ailleurs bien réaliser une première acquisition en 2023.”*

Pierre-François Lovens